

Limoges, histoire-géographie, EMC

La lettre d'information, histoire géographie enseignement moral et civique
de l'académie de Limoges – Novembre 2024

7^e édition du prix Ilan Halimi

Créé en 2018 par la DILCRAH, le prix Ilan Halimi vise à valoriser l'engagement de la jeunesse dans la lutte contre l'ignorance et les stéréotypes.

Le prix vise à valoriser la mobilisation de la jeunesse contre les actes et les discours de haine par des projets très concrets. Ces projets peuvent relever des champs culturels, sportifs, numériques ou d'interventions auprès du public.

Ce prix vise à récompenser ceux qui s'engagent par leur créativité pour faire reculer les préjugés. Les dossiers de candidatures sont à déposer avant le 31 décembre 2024. Chacun pourra trouver les renseignements utiles sur la page dédiée au [prix Ilan Halimi du site de la DILCRAH](#)

Challenge lycéen, « Passe ton hack d'abord »

Les enjeux de cybersécurité et de cyberdéfense deviennent cruciaux face à l'évolution des menaces numériques. Afin de contribuer au travail de sensibilisation des élèves à ces enjeux a été créée l'opération « passe ton hack d'abord ».

Le challenge, dédié aux lycéens, de type « capture the flag » (CTF) « Passe Ton Hack d'Abord », vise à permettre aux élèves de découvrir les risques cyber et certains des métiers de la filière,

Il s'agit d'un jeu composé d'une série de défis techniques liés à l'informatique et aux réseaux de difficultés variables.

Le jeu aboutit, en cas de réussite, à la découverte d'un « Flag », une chaîne de caractères secrète validant l'obtention de points. Le CTF « Passe ton Hack d'abord » est constitué de 21 épreuves accessibles en ligne et portant sur des sujets de sécurité informatique. Ce challenge, se déroulera intégralement en ligne du 20 janvier au 7 février 2025.

Un espace Magistère dédié à l'information et à l'accompagnement est ouvert en libre inscription :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2898>

Le règlement du challenge déposé sur cet espace vous permettra d'identifier le processus d'inscription des équipes par les enseignants et la démarche d'accompagnement pédagogique

Mener un projet pédagogique dans le cadre du concours « La Flamme de l'Égalité »

La Flamme de l'égalité vous invite à deux webinaires pour découvrir ce concours scolaire et les ressources disponibles pour travailler avec vos élèves sur le thème "[Résister à l'esclavage](#)".

Webinaire Educ'ARTE - le mercredi **27 novembre 2024**, de 17H à 18H : présentation de la rubrique dédiée « Mémoire de l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter », et ses possibilités d'utilisations.

Webinaire Canopé et Fondation pour la mémoire de l'esclavage - le mardi **3 décembre 2024**, de 18H à 19H30 : pourquoi et comment participer au concours ? Quelles ressources autour de la thématique "Résister à l'esclavage" ? Quelle expérience pour la classe ? Informations et liens d'inscription sur le site de [La Flamme de l'égalité](#)

Labellisation des projets réalisés dans le cadre du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la victoire.

Certains établissements ont proposé le déploiement de projets visant à commémorer le 80^e anniversaire de la Libération l'année dernière mais aussi cette année. Une seconde vague de labellisation des projets 80^e sera ouverte à compter du 02 décembre 2024 et jusqu'au 09 mars 2025. Comme pour les précédentes les demandes de labellisation se feront sur l'application Adage.

Dans un certain nombre de cas des subventions aux projets peuvent être attribuées pour contribuer à financer les interventions d'artistes, les déplacements, ou l'achat de matériels conséquents.

Le budget prévisionnel devra être précisé sur Adage

Passeport Educ'droit au collège

La culture juridique et institutionnelle est une composante essentielle de l'éducation à la citoyenneté et de la culture civique. Pleinement ancré dans les programmes d'Enseignement Moral et Civique (EMC), le renforcement de la culture juridique et institutionnelle des élèves est également assuré par un nouveau dispositif, le passeport Educ'droit.

Il doit permettre aux élèves en fin de scolarité obligatoire d'acquérir, à partir de situations proches de leur quotidien, des savoirs juridiques fondamentaux afin de faciliter leur accès au droit. Ces savoirs reposent sur la connaissance des fonctions du droit et du fonctionnement de l'État de droit, la compréhension de l'exercice de ses droits et de ses obligations, et une première approche du fonctionnement et des principes de la justice.

Ce dispositif repose sur 3 séances de deux heures portant sur les questions suivantes :

Séance 1 : A quoi sert le droit ?

Séance 2 : Quels sont mes droits et obligations ?

Séance 3 : Comment fonctionne la justice en France ?

Le dispositif, expérimenté dans quelques collèges de l'académie l'année dernière, est reconduit cette année.

La mise en œuvre du passeport est faite a minima sur une classe par établissement, de 4^e ou de 3^e .

Si le déploiement de ce passeport fera l'objet de futures informations, n'hésitez pas, si vous êtes intéressés, à revenir vers Laurent Arnaud (laurent.arnaud@ac-limoges.fr) ou David Rouou (david.rouou@ac-limoges.fr) à ce sujet.